

Lettre aux ardéchois

Ce mardi 2 juin, l'Ardèche franchit un pas supplémentaire dans le processus de déconfinement que nous avons entamé le 11 mai dernier.

Cette nouvelle étape n'était pas gagnée d'avance pour notre département qui a été durement touché par le virus. Selon l'INSEE, l'Ardèche a été, derrière le Rhône, le département de la région Auvergne Rhône-Alpes le plus affecté par un phénomène de surmortalité lié à l'épidémie de covid 19. Néanmoins, grâce à vos efforts, à votre sens de la solidarité avec les soignants, nous avons réussi à juguler la propagation de l'épidémie, ce qui nous permet de reprendre une vie presque normale.

Ainsi allons nous pouvoir dès aujourd'hui retourner dans les restaurants, visiter les musées, se baigner dans les piscines, en un mot, profiter pleinement de ce début de l'été en continuant cependant à appliquer les gestes barrières. L'Ardèche va pouvoir commencer en toute sécurité la saison touristique dès ce début du mois de juin. Les gorges de l'Ardèche sont maintenant totalement ouvertes aux visiteurs, les campings et hôtels prêts à accueillir leurs hôtes, les canoës prêts à être gréés et les grottes et autres merveilles du département prêtes à être visitées.

Pour continuer à profiter de cette liberté renouvelée, pour ne pas nous mettre en danger, nous devons garder les bonnes habitudes sanitaires adoptées pendant la crise : éviter les contacts physiques, se laver les mains régulièrement, porter un masque lorsque la situation l'exige, etc. Ces gestes barrières seront aussi primordiaux pour ceux de nos concitoyens qui retourneront voter le 28 juin prochain.

Nous avons mené ce combat ensemble, nous l'avons gagné ensemble.

Je vous souhaite donc un bel été déconfiné, dans le respect des règles qui nous ont permis de retrouver notre liberté d'aller et venir, afin de continuer à tenir le virus à distance de notre département.

Merci à chacun d'entre vous !

Françoise SOULIMAN
Préfet de l'Ardèche

